



Direction
départementale
de l'équipement
Hautes Pyrénées
3, rue Lordat
65000 Tarbes



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Commune : **TOURNOUS-DARRE**

Plan de prévention des risques naturels prévisibles [PPR]

Mouvements différentiels de terrain
liés au phénomène de retrait-gonflement
des sols argileux

Département des Hautes Pyrénées

PPR approuvé le : 21 JUIN 2010



Carte du zonage réglementaire

-  Zone faiblement à moyennement exposée (B2)
-  Limite de commune



0 100 200 300 400 500 m

échelle 1/10 000

Sources : BD Parcellaire © IGN - Édition 2007 ; Carte d'aléa : rapport BRGM RP-55228-FR, Mars 2007

